



www.riviere-yzeron.fr

Charbonnières-les-Bains
Oullins
Sainte Foy-lès-Lyon
Francheville
Tassin la Demi-Lune

Lutter contre les inondations
& restaurer la rivière

Yzeron

édition spéciale
Le journal du Sagyrc



Après plusieurs années de procédures, le programme d'aménagement des cours d'eau du bassin versant de l'Yzeron a été reconnu d'utilité publique et d'intérêt général par le Préfet du Rhône. Il s'agit là d'un signe fort pour nos communes. Il concrétise notre engagement, mais aussi celui de nos partenaires à protéger nos territoires et à améliorer la qualité de vie des habitants. Ces aménagements ont un rôle vital et ils sont prioritaires. Ainsi, le coup d'envoi de la phase opérationnelle du programme a été donné au mois de mai à Charbonnières-les-Bains. Dès l'année prochaine, avec les nouveaux aménagements, les Charbonnois seront non seulement protégés des crues centennales mais ils pourront se réapproprier une rivière restaurée avec une faune et une flore diversifiées. En ce qui concerne les autres communes aval, le Sagyrc poursuivra les négociations avec les riverains pour parvenir à la maîtrise foncière des parcelles indispensable à la mise en place des aménagements. Nous avons la volonté de maintenir le dialogue tout au long de la procédure, afin de trouver dans l'échange les solutions à la mise en place de ces aménagements.

Ensemble, redonnons aux cours d'eau de l'Yzeron la place qui est la leur, au cœur de notre quotidien, par une protection pérenne contre les inondations et par une restauration écologique durable.

Maurice Guibert,
Président du Syndicat de l'Yzeron et du Comité de rivière

François Noël Buffet,
Sénateur-Maire d'Oullins

Michel Chapas,
Maire de Sainte Foy-lès-Lyon

Jean-Claude Desseigne,
Maire de Tassin la Demi-Lune

Maurice Fleury,
Maire de Charbonnières-les-Bains

René Lambert,
Maire de Francheville

sagyrc

Gestion & valorisation des cours d'eau du bassin de l'Yzeron

BILAN

L'apport de l'enquête publique

Si le projet soumis à la consultation publique a recueilli 95 % d'opinions favorables parmi les habitants qui se sont exprimés, leurs remarques ont participé à l'évolution de l'avant-projet remis en décembre dernier. En particulier, les souhaits des riverains et propriétaires de limiter les emprises des aménagements sur leur terrain ont été étudiés. Leur satisfaction ne doit pas remettre en cause l'efficacité hydraulique et écologique ainsi que le coût du projet d'intérêt général.

Coup d'envoi

La concrétisation d'un projet d'envergure

Après plusieurs années d'études et de procédures indispensables, les travaux de mise en œuvre du plan de lutte contre les inondations sur le bassin de l'Yzeron commencent. Ils permettront d'allier protection et restauration écologique de la rivière.

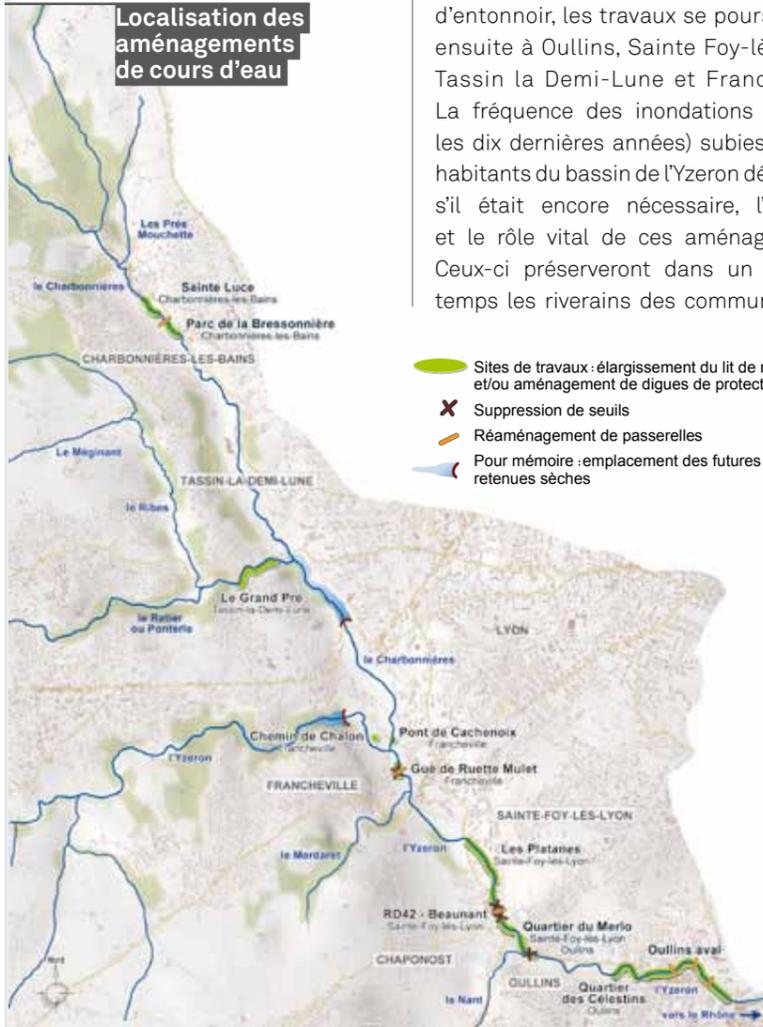
Avec l'obtention des derniers « feux verts » en janvier, (Déclaration d'Utilité Publique et Déclaration d'Intérêt Général), le programme de lutte contre les inondations entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle avec le lancement du chantier à Charbonnières-les-Bains. Dans une logique de progression d'aval en amont afin d'éviter les effets d'entonnoir, les travaux se poursuivront ensuite à Oullins, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin la Demi-Lune et Francheville. La fréquence des inondations (six sur les dix dernières années) subies par les habitants du bassin de l'Yzeron démontre, s'il était encore nécessaire, l'urgence et le rôle vital de ces aménagements. Ceux-ci préserveront dans un premier temps les riverains des communes aval

des crues trentennales (correspondant à celle de 2003), et ensuite, avec l'édification des barrages écrêteurs, des crues centennales.

Un doublement du lit de la rivière

Le projet initial, qui visait à prévenir les inondations, s'est enrichi d'une ambitieuse restauration écologique du cours d'eau, favorable aux écosystèmes, mais aussi aux paysages urbains et à la qualité de vie des habitants. « Sur plusieurs secteurs, les aménagements vont conduire à minima au doublement du lit de la rivière », précise Stéphane Guérin, directeur du Sagyrç. « Les grands principes d'aménagements posés dès le début du projet sont les mêmes. L'expertise écologique menée par la CNR en 2010, est venue compléter ce projet, indiquant la feuille de route de la restauration des milieux aquatiques. L'amélioration du fonctionnement naturel de la rivière sera importante... Sur les tronçons les plus artificialisés, on part de tellement loin »

Localisation des aménagements de cours d'eau



- Sites de travaux : élargissement du lit de rivière et/ou aménagement de digues de protection
- ✕ Suppression de seuils
- Réaménagement de passerelles
- Pour mémoire : emplacement des futures retenues sèches



AVRIL 2012
Démarrage des travaux à Charbonnières-les-Bains

PRINTEMPS 2013
Lancement des travaux à Oullins puis progressivement, à partir de mi 2014, à Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin la Demi-Lune et Francheville.

D'ICI 2 À 3 ANS
Enquête publique sur les barrages avec la perspective d'une entrée en phase opérationnelle en 2016.



Les grands principes

Élargir, protéger, restaurer

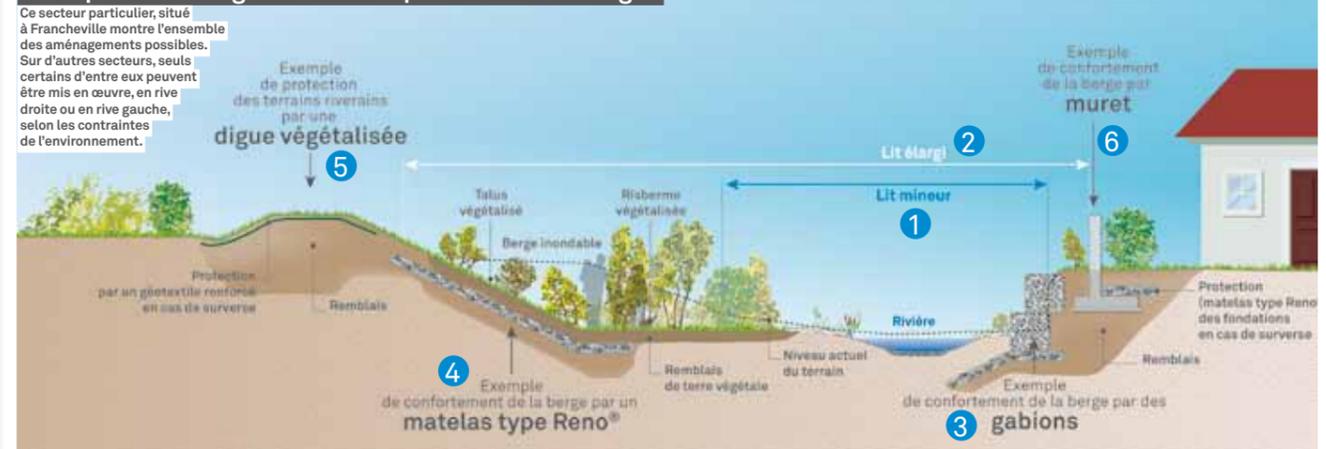
Le plan de prévention des crues de l'Yzeron et de ses affluents est gouverné par trois principes :

- **Élargir** : un lit mineur 1 assurera le maintien d'un débit minimum lors des périodes d'étiages (basses eaux) et un lit plus large 2 permettra l'écoulement des crues.
- **Protéger** : les berges seront renforcées afin d'éviter leur érosion avec la pose de gabions 3 (casier grillagé contenant des pierres) et de matelas type Reno® 4

(cages remplies de cailloux s'adaptant aux déformations du terrain). Des digues végétalisées 5 et des murets 6 seront construits dans les secteurs contraints.

- **Restaurer** : le cours d'eau retrouvera de l'espace et un fonctionnement plus naturel, avec un profil plus sinueux, des milieux aquatiques variés et une végétation adaptée, tous favorables à la diversité de la flore et de la faune

Principes d'aménagements et de protections envisagés



focus

Le point sur les négociations en cours

Où en sont les négociations ?
Les premiers contacts avec les riverains, il y a deux ans, ont permis d'obtenir certains accords amiables pour la cession des emprises de travaux.

Pourquoi le Sagyrç doit-il avoir la maîtrise foncière des parcelles ?
Le syndicat doit avoir la capacité d'assumer la responsabilité des ouvrages de sécurité publique construits et donc d'en être propriétaire. Cette maîtrise foncière permettra l'accès et l'entretien des aménagements, qui feront l'objet d'une visite réglementaire de contrôle au moins une fois par an et après chaque crue.

Quel est le calendrier à venir ?
Les agents du Sagyrç vont à la rencontre des propriétaires en fonction des plannings prévisionnels de travaux. Parallèlement, et sans remettre en cause le principe des

repères

- 4,5 km de linéaire réaménagé
- 19 M€/HT de budget travaux
- 5 communes concernées
- 111 500 habitants sur le bassin versant de l'Yzeron
- +7% d'augmentation de la population entre 1999 et 2008 sur ce bassin

négociations amiables, les premières enquêtes parcellaires seront lancées prochainement, afin de ne pas prendre de retard sur ces travaux indispensables pour la sécurité de tous. Des réunions d'informations sont prévues dans un second temps à l'échelle des quartiers.

Jusqu'à quand un accord amiable est-il possible ?
Le souhait du syndicat est de poursuivre le dialogue avec les riverains tout au long de la procédure. Un accord amiable pourra être conclu jusqu'à la passation effective de propriété, même si une ordonnance d'expropriation a déjà été rendue.

Plus de nature

Vers la reconquête du vivant

L'expertise écologique conduite par la CNR sur l'Yzeron a permis d'affiner les enjeux de restauration de la rivière et d'en accroître les ambitions. Elles se traduiront par la mise en œuvre de plusieurs types d'interventions qui visent à faire revenir le naturel au galop...

Aux côtés des ouvrages de génie civil (murets, digues), les aménagements du cours d'eau vont faire appel à différentes techniques de génie écologique. Chacune adaptée aux enjeux et aux caractéristiques du secteur réaménagé, elles contribuent toutes à favoriser des écosystèmes riches et variés, ainsi que protéger la qualité de l'eau. Les fonds ensablés, milieux très pauvres, et les lits artificialisés (comme la cunette béton d'Oullins), pires encore pour la biodiversité, vont être remplacés par des bancs de graviers, renforcés de fascines de saules ou d'épis, qui permettront de dessiner des sinuosités et des méandres au sein du lit mineur.

Oxygéner et ombrager le cours d'eau

Des zones de radiers (surfaces peu profondes d'eaux rapides) alterneront avec les secteurs plus profonds et calmes, favorables au refuge des poissons. À d'autres endroits, de petites turbulences seront créées qui permettront à la rivière de se régénérer en s'oxygénant. Des abris utiles pour la faune seront également aménagés près des berges, à l'aide de racines et de branches.

Une soixantaine d'espèces d'arbres et d'arbustes a été identifiée sur le bassin versant de l'Yzeron. Ce vaste « catalogue » naturel sera utilisé pour la restauration du corridor biologique formé par le cours d'eau, avec un étagement en strates. La végétalisation des rives aura un rôle « d'épuration » de l'eau et des ruissellements arrivant à la rivière. Elle donnera également de l'ombre, limitant ainsi le réchauffement du cours d'eau, particulièrement sensible en période d'étiage.



Des bancs de graviers et de galets créent des avancées dans le cours d'eau



Les épis modifient les écoulements en fonction du débit de la rivière

focus

La lutte contre les invasives

La végétation est la bienvenue, mais pas toute la végétation... Différentes méthodes seront mises en œuvre afin d'éliminer ou au moins de limiter l'expansion des espèces invasives qui prolifèrent particulièrement sur les terres nues et retournées lors des travaux... Sur l'Yzeron, ces « pestes » sont représentées par deux grandes plantes, la renouée du Japon et l'ambrosie, ainsi qu'un arbre, le robinier faux-acacia. Les volumes de terre « contaminés » par la renouée du Japon seront évacués et traités afin de détruire tout fragment de tige ou de rhizome qui permet à la plante, particulièrement conquérante et vigoureuse, de se reproduire. L'ambrosie, très allergisante, sera combattue par une fauche estivale et l'installation d'un couvert de plantes qui gêne son installation. Les rejets et semis spontanés des robiniers, une fois les arbres coupés et les souches évacuées, seront contrôlés et éliminés régulièrement.

focus

Simple, solides, pratiques

Les matériaux utilisés pour les aménagements seront « rustiques », tant pour des raisons économiques qu'écologiques. Les cheminements seront en terre, les passerelles en métal et bois. À noter que tous les matériaux utilisés sont également sélectionnés pour leur résistance et leur adaptation aux crues. Platelage bois et gabions, à la fois rustiques et modernes, offrent aux nouveaux espaces de promenade en milieux urbains un aspect contemporain et « naturel ».



Des abords intégrés au paysage qui invitent à la détente

rencontre avec Gilles Bernard, Paysagiste, agence 2BR, groupement de maîtrise d'œuvre

“Faire d'une contrainte un atout”

Pouvez-vous nous résumer votre analyse des paysages de l'Yzeron ?

Le cours d'eau est fortement artificialisé sur la majorité de son linéaire. À certains endroits, la rivière ne ressemble plus qu'à un canal, purement fonctionnel. De manière générale, on remarque que la ville s'est détournée du cours d'eau.

Quels sont les enjeux de la valorisation écologique et paysagère des sites ?

Il s'agit de renouer les liens entre la ville, ses habitants et la rivière. C'est un travail de « couture » paysagère, qui passera par la végétalisation, la création de passerelles, l'ouverture de cheminements en modes doux ou d'angles de vues sur le cours d'eau...

Ce programme a également un potentiel formidable, dans sa capacité à susciter une réflexion sur une valorisation plus large de ce patrimoine naturel, voire à initier des projets complémentaires.

D'expérience, comment les habitants se réapproprient-ils ces nouveaux espaces ?

Les espaces délaissés, que plus personne ne fréquente, deviennent vite des dépotoirs. En revanche, à partir du moment où ces lieux sont réaménagés, qu'ils sont réinvestis par les habitants, ils sont à nouveau respectés. Ce ne sont plus des « délaissés », mais des espaces publics. La présence de la rivière, qui a pu être ressentie comme une contrainte, va devenir un atout.

QUI FAIT QUOI ?

Un projet, une association de compétences

Le Sagyr, maître d'ouvrage, a confié la maîtrise d'œuvre du chantier à un groupement d'entreprises, qui associe des savoir-faire complémentaires :

- la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) Études hydrauliques, génie civil (ouvrages en « dur », terrassements), génie écologique (fascines, aménagement du lit mineur, boutures de saules) ;

- Fondasol Sondages de reconnaissance, géotechnique des sols, stabilité des fondations et des ouvrages ;

- Profil Études Diagnostic et déplacement des réseaux « humides » (eau potable, assainissement) et « secs » (électricité, télécoms, numérique) ;

- Agence d'architectes-paysagistes 2BR Intégration paysagère des ouvrages et conception de trois passerelles : Beaunant (Sainte Foy-lès-Lyon), parc de Chabrières (Oullins) et parc de la Bressonnière (Charbonnières-Bains).

LEXIQUE

La risberme

Appelée aussi « banquette », la risberme est un plateau construit au pied d'un talus, qui le conforte. Le long de l'Yzeron et de ses affluents, la risberme, accessible et souvent aménagée de chemins, sera submergée en cas de crue.

Travaux : c'est parti !

Premier coup de pelle en mai pour les travaux d'aménagement du Charbonnières, qui dès l'an prochain protégeront la commune contre les crues centennales. Revue de détail du chantier.

Des morceaux de poutres en acier, des tuyaux rafistolés, des blocs de béton arrachés. Voici tout ce qu'il reste de la passerelle du parc de la Bressonnière, emportée par la dernière crue du Charbonnières, en 2008. Une crue moyenne, même pas « trentennale » qui pourtant a inondé les riverains, et couvert le petit parking du centre culturel de 20 à 30 cm d'eau...

Les premiers travaux du programme de lutte contre les inondations de l'Yzeron vont commencer là, à Charbonnières-les-Bains, une exception à la règle de progression du chantier de l'aval vers l'amont qui prévaudra ensuite. Ces travaux essentiellement conduits sur des terrains communaux n'ont pas nécessité la longue et complexe procédure de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), obligatoire pour la suite du chantier à Oullins, Tassin-la demi Lune, Francheville et Sainte-Foy-lès-Lyon. Et il a été vérifié que les aménagements sur le Charbonnières n'auront pas d'incidences hydrauliques négatives vers l'aval, c'est à dire qu'ils n'aggravent pas les débits de crues.



Le cours d'eau va changer de lit

Cette intervention, qui portera sur un peu moins de 400 mètres de cours d'eau, conduira à préserver les habitants d'une crue centennale, sans avoir besoin d'attendre la construction des barrages écrêteurs pour atteindre ce niveau de protection, puisque les aménagements se situent en amont de ces derniers. Le chantier le plus conséquent sera conduit dans le parc de la Bressonnière avec une nouvelle passerelle et un nouveau lit pour le cours d'eau. « Nous avons envisagé

dans un premier temps d'intervenir en rive gauche, chez les riverains, mais ce choix aurait été techniquement complexe et financièrement très lourd pour la collectivité », explique Cyril Laplace, technicien du Sagyrc.

Le parc et sa rivière n'en seront que plus naturels. Le lit du Charbonnières offrira un habitat profitable à une diversité d'espèces végétales et animales avec des berges en pente douce, des bancs de galets, invitant à se promener près de l'eau... en dehors des périodes de crue évidemment !



repères

Les 3 secteurs concernés

• Le pont Graziella et la résidence Sainte-Luce

En rive gauche, un muret d'un mètre environ sera édifié le long de la clôture actuelle et la maçonnerie ancienne, qui forme un éperon dans le cours d'eau, sera détruite. En rive droite, l'enrochement actuel sera repris et les berges redessinées.

• Le parc de la Bressonnière

Une digue de terre végétale renforcée par des gabions sera construite devant les murets existants, à l'emplacement actuel du cours d'eau. En face, une risberme sera aménagée, qui permettra d'élargir le lit du Charbonnières et de laisser passer ses crues.

La gestion du chantier

Limiter les nuisances, les risques et les coûts

Les travaux sont scindés en deux phases : coupe de certains arbres, terrassement et génie civil d'ici l'été, puis plantations de nouvelles espèces et génie végétal à l'automne.

Afin d'éviter les transports inutiles et certains coûts, les volumes de terre décaissés lors du chantier seront réutilisés sur place pour réaliser la digue du parc de la Bressonnière. Les volumes excédentaires, de l'ordre de 4000 m³, seront évacués sur le site de la Goutte des Verrières pour combler l'ancien lit du ruisseau. Soit autant de mètres cubes qui n'auront pas à être acheminés en décharge.

Une procédure « chantier propre »

Les travaux seront réalisés exclusivement de jour, aux heures habituelles de travail. Les entreprises intervenantes mettront en place une série de mesures « chantier propre », afin de limiter les nuisances et éviter tout risque de pollution. Une procédure prendra en compte le risque d'inondation, en particulier pour l'évacuation rapide des véhicules, engins de chantier et stocks en cas d'alerte de crue.

Pour des raisons de sécurité, le parc sera fermé au public pendant la durée des travaux.



La future passerelle de la Bressonnière

Plus longue et plus haute que la précédente, elle permettra un accès aisé au parc depuis l'avenue Lamartine. Selon le calendrier prévisionnel des travaux, les fondations seront posées en juillet prochain, la passerelle elle-même devant être installée fin août-début septembre 2012.

QUESTIONS

Pourquoi faut-il renouveler les arbres du parc ?

La protection contre les inondations va devoir passer par un sacrifice : celui d'une bonne partie des arbres du parc de la Bressonnière dont un beau spécimen de métasequoia, une espèce identifiée récemment en Chine, mais désormais utilisée un peu partout dans le monde pour la production de bois ou dans les jardins d'ornement. Les grands arbres devront être supprimés lors de la création du nouveau lit du Charbonnières, y compris ceux qui se trouveraient situés sur les futures berges : ils gêneraient l'écoulement de l'eau en cas de crue, ce qui est exactement l'inverse de l'effet recherché... Enfin ces arbres dont certains (épicéa, sapins) sont plutôt typiques des forêts de montagne, seront remplacés par des essences naturellement présentes dans les paysages des bords de rivières et davantage adaptées à ce milieu. Outre les arbustes de rives, une quinzaine d'arbres de taille moyenne seront replantés. Plus en amont (secteur Graziella et Sainte-Luce), un certain nombre d'arbres devront être abattus pour les mêmes contraintes d'écoulement des crues.



L'invitation à la promenade

La transformation la plus marquante de l'Yzeron aura lieu en plein centre-ville, par la suppression de la cunette béton et l'aménagement de sentiers sur les rives.

La cunette béton d'Oullins remonterait pour sa partie aval aux années 1900, avec une première vocation de salubrité en évacuant les eaux polluées et stagnantes l'été. Dans les années 60, la cunette a été prolongée jusqu'au pont Blanc, avec un rôle plus hydraulique permettant de faciliter l'écoulement des crues. La biodiversité résultante de ces aménagements est proche de zéro. Une partie des berges est de surcroît envahie par les renouées du Japon. Cette cunette sera entièrement supprimée, entre le pont d'Oullins et le centre commercial en amont du pont Blanc, soit sur une longueur de près d'un kilomètre (950 m). Le lit artificiel sera remplacé par un fond de galets et de graviers, avec une diversification des écoulements. L'espace dévolu au cours d'eau sera élargi, en particulier au niveau des balmes de la Cadière, et les rives seront végétalisées. Dans les secteurs trop contraints, des murets de protection seront édifiés, en particulier sur le site des Célestins où des gabions viendront renforcer les berges.

L'élargissement du cours d'eau permettra également d'ouvrir des chemins rustiques sur les rives submersibles, qui inviteront à la promenade au bord de l'eau, dans une ambiance urbaine plus apaisée •



avant ➤ après

Le long du Boulevard de l'Yzeron, une partie du parking sera supprimée au profit du cours d'eau laissant place à une zone agréable au bord de l'eau.



Le chantier, c'est aussi...

- **Élargissement du lit au niveau du quartier du Merlo, suppression des obstacles à l'écoulement des crues, et renforcement du mur de protection en rive gauche situé en aval de la confluence avec le Nant.**
- **Reconstruction et rehaussement des passerelles de la cité Yzeronne, Lionel Teray et du parc de Chabrières.**

Pourquoi faire compliqué ?

La plupart des ponts, passerelles ou gués sur l'Yzeron ont été baptisés en référence au nom d'un quartier, d'un parc public, d'une rue, d'un bâtiment public... Panne d'inspiration ou désir de simplicité ? Deux ponts d'Oullins ont été nommés pont Blanc et pont Rouge, tout bonnement parce que, vous l'aurez deviné, l'un est peint en blanc, l'autre en rouge...

Insolite ➤➤



Le sureau
Grand arbuste aux tiges creuses, le sureau est l'un des arbres les plus utiles pour les oiseaux, qui apprécient leurs fruits noirs.



Le pommier sauvage
Version naturelle des pommiers de culture, ce petit arbre se couvre de fleurs blanc-rose au printemps et produit de charmantes petites pommes.



L'églantier
Ce rosier sauvage et indigène qui porte des fleurs rose tendre, est bien connu des écologues pour son fruit, le cynorodon, ou « gratte-cul ».

Moins d'autos, plus de place pour l'eau

La réduction de la RD42 permettra d'ouvrir le lit de la rivière, et de mettre en valeur un patrimoine naturel et historique dans un secteur fortement urbanisé.

Il s'agit peut-être d'un cas unique en France, où l'automobile s'efface pour donner plus de liberté à un cours d'eau. Celui-ci avait d'ailleurs spectaculairement « repris ses droits » en 2003 en couvrant d'un mètre d'eau cette route départementale. À l'issue des travaux, deux des quatre voies de la RD42 situées entre le pont Rouge et le pont de Limburg seront supprimées afin d'ouvrir le lit de la rivière. Un cheminement sera également créé sur la berge. Ces aménagements concerneront plus de 500 mètres de linéaire, et comporteront une restauration écologique avec la végétalisation de la rive gauche ainsi que la modification des seuils existants pour permettre la circulation des poissons et favoriser les continuités biologiques •

Le chantier, c'est aussi...

- **Reconstruction de la passerelle de Montray, avec une portée plus importante, favorisant l'écoulement des crues.**
- **Édification d'une digue et restauration écologique en rive gauche du quartier des Santons.**
- **Création d'une risberme en rive droite sur le secteur de l'impasse des Platanes et renforcement de la digue de protection.**

avant ➤ après



La nouvelle passerelle et ses abords constitueront un point d'arrêt privilégié pour les usagers, contribuant à la mise en valeur du cours d'eau et des vestiges de l'Aqueduc de Beauvant.



Le frêne commun
Grand arbre plus haut que large, le frêne était l'arbre sacré des peuples du Nord, considéré comme un pilier du ciel. On fait des manches d'outils avec son bois.



Le noisetier
C'est l'ami des écureuils, et ils le lui rendent bien en contribuant à sa dissémination : en effet certaines noisettes, enterrées par leurs soins, puis oubliées, germent...



Le saule blanc
Taillé, il forme les fameux « têtards » qui fournissent l'osier. Laisse libre, c'est un bel arbre en particulier quand une brise agite ses feuilles argentées.

Retrouver la continuité écologique

La suppression du gué de la ruelle Mulet ira de pair avec la restauration du cours d'eau et la mise en place d'ouvrages de protection ou de confortement.

Une échelle près du gué de la ruelle Mulet indique la hauteur des dernières crues. On imagine avec peine à quoi ce paysage tranquille et champêtre peut ressembler lors des inondations. La force de la crue de 2003 avait même détruit un des murs proche du gué, dont l'accès est interdit depuis lors. Ce gué ancien représente également un passage infranchissable pour la faune piscicole et, à l'amont, a retenu une sorte de sable boueux, un milieu sans aucune valeur

écologique. De plus, ce seuil a pour effet, à la manière d'un barrage, de relever le niveau des crues.

Les travaux prévoient la suppression de ce gué ainsi que la reprise des berges et du lit en amont et en aval, sur 350 mètres. Plusieurs types d'aménagements seront utilisés selon les secteurs concernés : protections des rives par des techniques de génie végétal, confortement des murs existants et création de nouvelles digues « en dur ».

Enfin, la passerelle au charme traditionnel, propriété du Grand Lyon, sera reconstruite, et son accessibilité sera améliorée ●

Le chantier, c'est aussi...

- **Déblaiement des matériaux encombrant le lit et évacuation des ruines d'un mur en rive droite, près du pont de Cachenoix. Les berges seront renforcées par des boutures de saules vivants et des fascines (branches tressées entre des pieux).**

- **Création d'une digue en terre afin de protéger la zone résidentielle du chemin de Chalon.**

avant ➤ après

La passerelle piétonne sera remplacée et des digues de protection des constructions existantes seront réalisées. Les berges seront végétalisées.



Le saule Marsault
Une espèce aux feuilles rondes et aux branches souples, dont les chatons mâles, jaunes, qui s'épanouissent à la fin de l'hiver, marquent l'éveil de la végétation.



Le merisier
Une des deux espèces sauvages à l'origine des cerisiers cultivés. Il produit de minuscules « cerises » (merises) et prend de belles teintes rouges à l'automne.



Le tilleul à petites fleurs
Apprécié pour sa couronne large et ses feuilles vert clair, ce tilleul a une floraison discrète mais particulièrement parfumée.

Le pont des Bruyères, plus haut pour laisser passer les crues

Le syndicat interviendra pour réaménager et végétaliser les rives autour du nouveau Pont des Bruyères, élargir le lit et renforcer les berges.

À Tassin la Demi-Lune, une 1^{re} étape s'est terminée avec la reconstruction du Pont des Bruyères, un chantier conduit entre juillet 2011 et février 2012 par le Grand Lyon. Ces travaux ont permis de surélever l'ouvrage de 75 cm, correspondant à la côte du tirant

d'eau nécessaire pour l'écoulement des crues centennales du Ratier (ou Ponterle). Le syndicat de l'Yzeron mènera des travaux de requalification des berges (remaniement du profil des rives, végétalisation) afin d'améliorer l'intégration paysagère du nouveau pont. Par ailleurs, le lit de la rivière sera élargi en aval de l'ouvrage, sur 150 mètres, en rive droite puis en rive gauche, avec des berges renforcées par des techniques de génie végétal ●



Travaux préparatoires avant la rehausse



Le pont rehaussé à l'issue des travaux, en avril 2012



Détail du dispositif spécial pour surélever le tablier du pont



Confortement des berges en sortie d'ouvrage

Le chantier, c'est aussi...

- **Élargissement du lit, confortement des berges par un enrochement et des techniques végétales en rive gauche, reprise d'un mur en rive droite au niveau du lotissement du Grand Pré.**



L'aulne glutineux
Grand arbuste ou petit arbre typique des bords de cours d'eau, l'aulne possède un fruit curieux, en forme de petite pomme de pin, appelée strobile.



L'aulnépine
Régali des oiseaux, nombreux à profiter de ses petits fruits rouges très décoratifs, l'aulnépine offre également une spectaculaire floraison blanche, au parfum sucré.



L'érable
Cet arbre, dont la feuille rappelle celle de la vigne, produit des graines (les samares) qui tombent en tournant sur elles-mêmes.

entretien

avec William Brasier,
Ingénieur environnement à la CNR



Viorne



La renaturation de l'Yzeron aval pourrait profiter aux castors, déjà présents sur les berges du Rhône, au sud de l'agglomération lyonnaise

“Reprendre les principes naturels”

Comment avez-vous procédé pour sélectionner les plantes, arbustes et arbres qui seront réinstallés lors des travaux ?

Nous avons réalisé un inventaire des espèces naturellement présentes sur le bassin versant. L'idée est de reprendre les principes spontanés d'étagement de la végétation au bord des rivières, depuis les arbustes hygrophiles, essentiellement des saules, qui aiment vivre « les pieds dans l'eau », puis, un peu plus haut sur les berges, les espèces mésophiles qui ont besoin d'un habitat moins humide, comme les troènes, sureaux, viornes, ou églantiers. Et enfin, plus éloignés du cours d'eau, les arbres de milieu frais, comme les frênes, merisiers, pommiers sauvages, érables. Nous allons diversifier au maximum les espèces plantées. Même si elles sont a priori toutes adaptées à ce milieu, certaines vont prospérer, d'autres pas. La nature fera ses choix.

Y a-t-il une limite à la végétalisation des berges de l'Yzeron et de ses affluents ?

L'objectif est de planter partout où ce sera possible et où la végétation ne sera pas susceptible de gêner le bon écoulement des crues. Par exemple, s'il y a assez de place, nous installerons des grimpantes au pied des gabions comme des clématites ou des chèvrefeuilles qui pourront rapidement les recouvrir. Il y aura également de petites plantations interstitielles dans les enrochements. À certains endroits, nous pourrions créer de véritables petites ripisylves au bord de l'Yzeron.

Comment la nature reprendra-t-elle ses droits ?

L'expérience a montré que la végétalisation a des effets rapides et très positifs, d'autant qu'elle sera accompagnée par le remplacement du sable présent dans le lit, très pauvre en terme d'habitat, par du gravier. Ces aménagements offriront ainsi des lieux de refuges aux poissons, un milieu naturel pour les invertébrés et leurs larves, comme les libellules. Les banquettes inondables attireront les amphibiens et les oiseaux. Ces espaces plus naturels vont profiter à l'ensemble des écosystèmes, et favoriser l'implantation spontanée de nouvelles espèces. La première saison, la végétation va reprendre, les bords du cours d'eau seront rapidement verdoyants. Une fois le cycle du vivant amorcé, la biodiversité va exploser au cours des trois premières années. Ces aménagements permettront également d'améliorer les continuités biologiques le long du cours d'eau, depuis Charbonnières jusqu'à la confluence avec le Rhône.

focus

Une multiplicité d'acteurs coordonnés

Les chantiers mobiliseront plusieurs partenaires, collectivités, entreprises publiques ou privées :

- les concessionnaires de réseaux impactés par les travaux (EDF, GDF, France Télécom, Veolia...)
- les collectivités gestionnaires de voiries concernées par les aménagements, en particulier les passerelles (Grand Lyon et communes) et la RD 42 (Département du Rhône).

Des conventions de maîtrise d'ouvrage seront signées avec l'ensemble de ces partenaires, afin de coordonner au mieux les travaux. Le budget des travaux sera pris en charge à 20 % par les fonds propres du Sagyrç, à travers la contribution des communes de Charbonnières-les-Bains, Tassin la Demi-Lune, Francheville, Sainte Foy-lès-Lyon et Oullins, et à 80 % par les subventions de ses partenaires financiers : État, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, Région Rhône-Alpes, Département du Rhône et Grand Lyon.



Directeur de publication : le Président du Syndicat de l'Yzeron et du Comité de rivière

Conception et réalisation : Médiacité © 2BR - CNR - SAGYRC - Fotolia - DR.

SAGYRC : 16, avenue Émile Evellier BP 45 - 69290 Grézieu-la-Varenne

Imprimé sur papier 100 % recyclé

